



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**
représentée par : M. Adam & M. Tabore

Les fondamentaux de l'assurance

Public visé

Conseiller en Assurances
Courtier en Assurances
Agent général d'assurances
Mandataire en assurance

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de l'intermédiation en assurance
Comprendre les modes de règlement des litiges
Connaître le contrôle et les sanctions

Contenu de la formation

L'intermédiation en assurance
Mécanismes juridiques
Les modes de règlement des litiges
La protection du consommateur
Contrôle et sanctions

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé
Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Évaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 70%)
Délivrance d'une attestation automatiquement après 15 heures et l'obtention du QCM
Durée de la formation : 15 heures (accès illimité modulé selon code du travail au rythme de l'apprenant)

Site accessible aux handicaps auditifs, moteurs, cognitifs.

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**



Maformation**IOBSP**

www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr